



Conseil de sécurité

Distr. générale
29 juin 2000
Français
Original: anglais

Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine et sur les activités du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine

I. Introduction

1. Le présent rapport fait suite à la déclaration du Président du Conseil de sécurité (S/PRST/2000/5) en date du 10 février 2000, dans laquelle le Conseil m'a demandé de le tenir régulièrement informé des activités du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA), de la situation en République centrafricaine, et notamment des progrès accomplis dans les réformes politique, sociale et économique, et de lui présenter un rapport avant le 30 juin 2000, puis tous les six mois à partir de cette date.

2. Les membres du Conseil de sécurité se souviennent que la principale mission du BONUCA, établi pour une période initiale d'un an, est d'appuyer les efforts du Gouvernement pour consolider la paix et la réconciliation nationale, renforcer les institutions démocratiques et faciliter la mobilisation sur le plan international d'un soutien politique et de ressources pour la reconstruction nationale et le redressement économique de la République centrafricaine. De plus, le Bureau est chargé de faire mieux connaître aux Centrafricains la problématique des droits de l'homme et de suivre la situation dans ce domaine. Devenu opérationnel le 16 février 2000, le BONUCA est dirigé par mon Représentant, M. Cheikh Tidiane Sy, dont le Conseil a approuvé la nomination le 1er mai.

II. Situation politique

3. Depuis mon dernier rapport au Conseil de sécurité sur la situation en République centrafricaine, la vie politique du pays a été dominée par la contestation dont a fait l'objet le gouvernement du Premier Ministre Anicet Georges Dologuélé. Le Mouvement de libération du peuple centrafricain (MLPC) au pouvoir a indiqué au Président Patassé qu'il n'approuvait pas la façon dont les portefeuilles ministériels avaient été répartis et s'élevait en particulier contre le choix de M. Dologuélé comme Premier Ministre. Le parti souhaitait voir un plus grand nombre de postes attribués à ses dirigeants, notamment des parlementaires. Le Gouvernement se trouvait également aux prises avec de graves scandales financiers. La situation politique semble s'être améliorée depuis la nomination récente de membres supplémentaires du MLPC à des postes ministériels et l'ouverture d'une grande enquête publique sur les scandales financiers.

4. Les peines de prison avec sursis et les sanctions pécuniaires infligées à deux journalistes ayant eu à répondre d'accusations de calomnie du chef de l'État et d'incitation à la haine ont terni l'image du Gouvernement. Le verdict a ravivé les tensions entre le Gouvernement et l'opposition, à laquelle vont les sympathies des deux journalistes en question. L'opposition a dénoncé le procès et l'a présenté comme une tentative du Gouvernement pour faire taire les esprits indépendants.

5. Pendant la visite officielle que j'ai effectuée les 30 avril et le 1er mai en République centrafricaine, j'ai eu des entretiens fort utiles avec le Président Patassé, le

Premier Ministre Dologuélé et les membres de son gouvernement, ainsi qu'avec les membres du Bureau de l'Assemblée nationale. Nous avons examiné les questions concernant la réconciliation nationale et la consolidation de la paix dans le pays; la bonne gouvernance; la préservation et la promotion des institutions démocratiques; la nécessité d'accélérer les réformes pour les pérenniser et les rendre irréversibles; et l'organisation de la réunion extraordinaire des donateurs tenue les 15 et 16 mai à New York, convoquée expressément pour mobiliser des fonds en vue de la restructuration des forces armées dans le cadre d'une approche intégrée de la sécurité et du développement.

6. Le Président Patassé a exprimé sa profonde gratitude à la communauté internationale pour l'intérêt qu'elle portait à son pays depuis les mutineries de 1996 et 1997 et l'assistance qu'elle lui avait fournie depuis cette date, et m'a assuré que son gouvernement était déterminé à accélérer les réformes et d'autres initiatives mises au service de la stabilité et du progrès à long terme.

7. L'application des Accords de Bangui et du Pacte de réconciliation nationale (S/1998/219, annexe), les deux piliers du processus de restauration et de consolidation de l'unité nationale et de la paix et de la stabilité durables, a été facilitée selon plusieurs modalités essentielles pendant la période considérée. Deux ex-mutins ont été réhabilités et récemment nommés à des postes gouvernementaux clefs. La révision du Code électoral a été achevée. La Commission électorale mixte indépendante (CEMI), qui a organisé avec succès les élections présidentielles de septembre 1999, a également été renforcée par un organe de contrôle qui permettra d'en accroître la transparence et la crédibilité.

8. Entre-temps, le Gouvernement a institutionnalisé le versement de pensions de retraite aux anciens chefs d'État, comme le stipulent les Accords de Bangui. En conséquence, les ex-Présidents Dacko et Kolingba ont été admis au bénéfice de ces prestations de retraite mais il n'a pas été donné une suite favorable à la demande de M. Abel Goumba, qui entendait bénéficier d'un traitement analogue parce qu'il avait été Président par intérim pendant deux mois à la suite du décès du Président Barthélémy Boganda, le premier chef d'État du pays.

9. De plus, dans le cadre des efforts déployés pour consolider la réconciliation nationale, il a été décidé

d'octroyer une amnistie générale aux personnes qu'un audit parlementaire avait permis d'identifier comme ayant détourné des fonds publics et contre lesquelles des sanctions appropriées avaient été recommandées.

III. Situation en ce qui concerne les droits de l'homme

10. Le nombre croissant d'exécutions extrajudiciaires et sommaires signalées depuis mon dernier rapport est inquiétant. Au cours du seul mois de mai, une unité spéciale de la police (OCDR) aurait illégalement exécuté huit personnes soupçonnées de vol à main armée. L'impunité dont jouissent apparemment les auteurs de ces graves violations des droits de l'homme demeure une cause de préoccupation très sérieuse.

11. Une rénovation accélérée des prisons locales et une remise à neuf du système judiciaire afin de le rendre crédible permettraient d'assurer la détention des accusés dans des conditions de sécurité en attendant qu'ils passent en jugement et pourrait permettre d'éliminer le recours inacceptable aux exécutions sommaires et aux détentions arbitraires. D'ici là, mon Représentant continuera d'insister auprès des autorités sur le fait qu'il importe de respecter les droits de tous les citoyens, y compris ceux des accusés.

12. Un stage de formation intensif a été organisé du 3 au 19 mai à Bangui par le BONUCA et le Ministère de la défense à l'intention de 50 policiers, 50 gendarmes et 50 officiers des forces armées centrafricaines afin qu'ils apprennent à respecter les textes relatifs aux droits de l'homme applicables dans le pays. Les thèmes suivants ont notamment été abordés au cours du séminaire : rôle de la police dans la protection et la promotion des droits de l'homme; droit humanitaire international; Convention de Genève relative au statut des réfugiés; rôle et activités du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et du Haut Commissariat des Nations Unies aux réfugiés. Des stages du même type doivent être organisés sous peu en province.

13. En outre, un atelier national auquel ont participé 80 personnes a été organisé les 26 et 27 mai en partenariat avec le Ministère des affaires sociales et des handicapés à l'occasion du cinquième anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et avant la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les

sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle », qui s'est tenue à New York en juin.

14. Avec l'appui du BONUCA, les autorités ont également entrepris de promouvoir les droits de l'homme dans les médias nationaux, c'est-à-dire au moyen d'émissions radiophoniques et d'articles en sango, la langue véhiculaire de la République centrafricaine à l'intention du grand public.

IV. Situation sur le plan militaire et sur le plan de la sécurité

15. Depuis que la Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA) a transféré sans difficultés ses fonctions de sécurité à la police et aux institutions chargées de la sécurité en République centrafricaine, peu de temps avant son départ, la situation sur le plan militaire et sur le plan de la sécurité est demeurée relativement calme.

16. Dans le cadre des réformes en cours dans le secteur de la sécurité, la Force spéciale de défense des institutions républicaines (FORSDIR) a été dissoute en février 2000 et remplacée par une unité spéciale chargée de la sécurité présidentielle et placée sous l'autorité du chef d'état-major des forces armées. Toutefois, la police et la gendarmerie n'étant pas en mesure, faute de ressources suffisantes, d'assurer l'ordre public et malgré les programmes de formation organisés par le BONUCA ou avec son appui, l'unité spéciale chargée de la sécurité présidentielle est appelée à assumer des tâches de maintien de l'ordre qui, dans des circonstances normales, ne relèveraient pas de sa compétence.

17. Les agressions incessantes perpétrées des bandits armés créent une situation de plus en plus dangereuse qui empêche le déplacement des biens et des personnes en toute sécurité, non seulement à l'intérieur du pays mais aussi le long des routes reliant la République centrafricaine aux pays voisins. Des innocents sont tués en grand nombre par ces bandits.

V. Situation économique

18. Les résultats économiques globaux de la République centrafricaine au cours de la période à l'examen sont particulièrement encourageants. On note des améliorations dans le domaine critique de la production de

revenus avec, jusqu'à présent, une augmentation de près de 20 % par rapport à l'année dernière. On peut attribuer ce progrès aux réformes fiscales mises en place dans ce domaine par le Gouvernement.

19. Une nouvelle mission conjointe du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale s'est rendue en République centrafricaine en février/mars 2000 pour évaluer les résultats économiques globaux du pays sur la base des engagements pris auprès des institutions de Bretton Woods depuis la dernière mission, qui remonte à novembre 1999. Conformément aux engagements pris auprès de ces institutions en ce qui concerne la gestion de l'économie, les traitements des fonctionnaires ont été versés sans interruption depuis mars 1999. Grâce à cet effort, le pays a pu obtenir plus aisément le décaissement de la deuxième tranche au titre de la Facilité d'ajustement structurel renforcée.

20. Toutefois, pour que le pays réalise l'objectif d'une croissance durable, il faut qu'il maîtrise mieux les dépenses publiques. En février, l'Assemblée nationale a adopté un budget comportant un déficit de 22 milliards de francs CFA. Les recettes sont en augmentation, mais le déficit croît à un rythme plus rapide.

21. Le Gouvernement, surtout depuis les récents scandales financiers dans lesquels étaient impliquées des entreprises d'État, y compris dans les secteurs de l'énergie et des transports, est résolument déterminé à combattre la corruption et la mauvaise gestion, action qui pourrait se traduire par un accroissement des recettes de l'État. À ce propos, la privatisation des entreprises d'État se poursuit, ce qui devrait améliorer leur efficacité et leur productivité et donc contribuer à accroître les revenus du pays.

22. Cependant, l'économie centrafricaine connaît de nouvelles difficultés qu'on ne pouvait même pas imaginer au début de l'année. La pénurie de carburant est telle qu'elle a plongé le pays dans une crise. Celle-ci trouve son origine dans la perturbation des approvisionnements, qui transitaient traditionnellement par le port de Matadi sur le fleuve Congo, en République démocratique du Congo. Au moment où le présent rapport a été établi, d'autres itinéraires d'acheminement étaient utilisés, mais ils ont un coût prohibitif, ce qui risque d'hypothéquer la fragile reprise économique. Certains signes semblent présager une atténuation prochaine de la crise du carburant, mais à long terme, il faudra trouver des solutions propres à normaliser la

situation et à éviter que l'économie du pays n'en pâtisse.

VI. Réunion spéciale de donateurs

23. Les membres du Conseil de sécurité se rappelleront qu'au paragraphe 5 de la résolution 1271 (S/RES/1271), le Conseil avait accueilli favorablement la proposition du Secrétaire général de convoquer à New York une réunion pour solliciter des fonds nécessaires à la restructuration des FACA et à la réintégration des soldats démobilisés. Étant donné la fragilité et la faiblesse de l'économie, le Gouvernement, aux prises avec une lourde dette extérieure, continuera d'avoir besoin d'une assistance substantielle pour mener à bien la restructuration des forces armées, tout en fournissant des services sociaux essentiels à la population.

24. La réunion en question s'est tenue les 15 et 16 mai à New York. Elle était organisée conjointement par les organismes des Nations Unies et le Gouvernement allemand, en étroite collaboration avec les institutions de Brettons Woods. Plus de 66 délégations de 48 pays et institutions y ont participé. Cette réunion, au cours de laquelle on a évalué l'aide nécessaire pour appliquer les réformes dans le domaine de la sécurité, a aussi fourni l'occasion d'évaluer les résultats économiques de la République centrafricaine et la stratégie mise en oeuvre par le Gouvernement pour résoudre les problèmes qui se posent en matière de gouvernance et d'atténuation de la pauvreté. La délégation centrafricaine, qui comprenait le Ministre des finances et le Ministre de la défense, était dirigée par le Premier Ministre, M. Dologué.

25. En réponse aux demandes d'assistance formulées par les autorités centrafricaines, des pays donateurs (Allemagne, Canada, Égypte, France, Italie et Norvège) ont annoncé des contributions substantielles, d'un montant total de plus de 38 millions de dollars des États-Unis. Bien que l'aide promise soit en deçà des 55 millions de dollars dont le Gouvernement centrafricain pense avoir besoin pour mener à bien ses programmes de développement et en matière de sécurité, elle représente néanmoins un pas important dans la bonne direction et témoigne, avant tout, de l'engagement de la communauté internationale à continuer d'appuyer la stabilisation en cours dans le pays.

VII. Observations

26. La transition entre la MINURCA et le BONUCA a été opérée avec succès. Mon nouveau Représentant et chef du BONUCA, M. Cheikh Tidiane Sy, a pris ses fonctions à Bangui. Je ne doute pas que le Président Patassé et son gouvernement demeureront pleinement résolus à poursuivre les réformes nécessaires pour consolider les progrès accomplis en ce qui concerne la stabilité, la paix et le développement durables.

27. Le Gouvernement et le peuple centrafricains ont exprimé leur profonde gratitude à la communauté internationale pour l'appui qu'elle a fourni à la République centrafricaine lors de la réunion spéciale de donateurs qui s'est tenue à New York. Ils espèrent vivement que cet appui pourra se traduire en actions concrètes qui permettront de répondre à leurs besoins les plus pressants, notamment en ce qui concerne le programme national de démobilisation et de réintégration. Étant donné les difficultés économiques que connaît actuellement le pays, j'engage la communauté internationale à ne ménager aucun effort pour honorer les promesses faites lors de cette réunion de manière que les projets de sécurité et de développement puissent bientôt commencer.

28. En raison des conflits et des tensions qui existent dans la sous-région, la sécurité demeure un motif de préoccupation en République centrafricaine. Ayant consenti des efforts et des dépenses considérables, à l'époque de la MINURCA, pour rétablir la paix, la communauté internationale devrait demeurer engagée dans le pays et faire le nécessaire pour mener à bien la consolidation de la paix et rétablir la stabilité dans le pays. En termes pratiques, cela signifie renforcer la capacité nationale de la République centrafricaine de veiller à sa propre sécurité dans l'ordre démocratique nouvellement rétabli.

29. Le BONUCA et tout le personnel des organismes des Nations Unies présents à Bangui continueront de collaborer avec les autorités centrafricaines pour poursuivre les réformes en cours, en particulier dans le domaine de la sécurité et de la gestion économique, afin de parvenir à une paix et à un développement durables.